

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE LHUIS

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 16 MARS 2018 – 20 h 30

ETAIENT PRESENTS : Simon ALBERT - Laurent BORDEL - Noël CATHELIN – Christophe DEGLISE - Jocelyne DESCOLLONGES - Emmanuel GINET - Melvyn GIRAULT - Frédéric GIROUD - Cristinne URBIN - Bernard VIVIER.

ABSENTS EXCUSES : Jean-Jacques LANDRIEUX ➔ procuration à Bernard VIVIER
Nathalie BUFIN ➔ procuration à Cristinne URBIN

DATE DE CONVOCATION : 9 mars 2018

Jocelyne DESCOLLONGES est élue secrétaire de séance.

I – FINANCES COMMUNALES

1° Comptes administratifs 2017

Il est procédé à une analyse détaillée des comptes administratifs des différents budgets.

Budget principal

Après report des excédents antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 389 789.44 €, la section d'investissement un excédent de clôture de 340 754.68 €.

L'excédent global disponible d'élève à 730 544.12 €.

Budget eau

Après report des excédents antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 35 071.70 €, la section d'investissement de 15 411.06 €.

L'excédent global disponible s'élève à 50 482.76 €.

Budget assainissement

Après reprise des excédents antérieurs, la section de fonctionnement présente un excédent de clôture de 35 447.32 €, la section d'investissement un excédent de clôture de 96 560.95 €.

L'excédent global disponible s'élève à 132 008.27€.

Budget lotissement

Le remboursement de la dette est couvert par la subvention du budget principal.

Pour l'ensemble de ces budgets l'excédent global de clôture s'élève à 913 035.15 €.

2° Budgets primitifs 2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée que l'état de notification des ressources fiscales à envisager, notamment en ce qui concerne la taxe d'habitation, attendu des services de la DGFIP n'était pas parvenu à la date de la séance du conseil municipal. De ce fait le budget primitif n'a pas été arrêté dans son intégralité.

Le conseil municipal donne son accord pour procéder aux votes des comptes administratifs, des comptes de gestion, des budgets 2018 lors d'une séance fixée au 11 avril 2018.

Analyse des projets de budgets 2018.

Débat sur les orientations budgétaires, sur les investissements et travaux à envisager.

II – VOIERIE – RESEAUX

Sécurisation carrefour de Rix

Lors de la dernière séance du Conseil Municipal, il avait été décidé de faire réaliser les travaux de sécurisation du carrefour de Rix.

Après délibération le conseil décide, afin de faire réaliser ces travaux par les services du Département, de signer une convention fixant les conditions administratives et financières de réalisation.

III – CCPA

Monsieur le Maire communique les informations sur

- le rapport d'orientations budgétaires 2018 et l'approbation des comptes administratifs 2017
- l'attribution d'un fonds de concours à la commune concernant l'extension de la voirie communale « montée du Haut des Certelles » (33 937 €)
- l'attribution d'un fonds de concours à la commune concernant la réfection du toit de l'Eglise (7 600 €)

IV – SIVOM

Monsieur le Maire informe l'assemblée que les modalités de financement du gymnase attenant au collège de Briord n'ont toujours pas pu être arrêtées.

V – GESTION DES AFFAIRES COURANTES

Monsieur le Maire informe les Conseillers que le Tribunal Administratif de Lyon a rejeté la requête d'un administré demandant l'annulation d'un titre exécutoire émis par la commune.

VI - DIVERS

1° Dématérialisation des marchés publics

Par souci de simplifier les démarches administratives des entreprises et optimiser les offres reçues par les acheteurs, le Département a décidé de créer une plateforme de dématérialisation des marchés publics mise à la disposition des communes. A compter du 1^{er} octobre 2018, la réglementation va imposer aux entreprises de ne répondre que par voie électronique.

2° Manifestations à venir

- 8 avril : Trail
- 22 avril : Foire de Lhuis
- 19-20 mai : Engrangeons la Musique

3° Fleurissement

Le fleurissement de la commune aura lieu samedi 5 mai à 8 heures30.

Séance levée à 22h30

Compte-rendu co rédigé par la secrétaire de séance et le Maire.
